

# CoprOasis

## des aides et un accompagnement pour végétaliser sa copropriété et valoriser les eaux de pluie

**CoprOasis** est un dispositif de la Ville de Paris qui propose à toutes les copropriétés un accompagnement technique et financier pour végétaliser leurs cours et toitures, rendre perméables les sols et récupérer les eaux de pluie.

### Plus de fraîcheur en été, plus de biodiversité



© C. Dorval / Ville de Paris.

- **Débitumer les sols** : retrouver de la pleine terre, indispensable pour valoriser les eaux de pluie là où elles tombent.
- **Végétaliser** : pour apporter de l'ombre en été et créer des îlots de fraîcheur, essentiels à Paris en période de fortes chaleurs ; pour favoriser la biodiversité.



# CoprOasis

## Quelles sont les aides ?

Il s'agit d'un financement de :

- **5 000 €** forfaitaires pour des études d'avant-projet sur une cour ou une toiture terrasse ;
- **Jusqu'à 80 %** des travaux de végétalisation financés, dans la limite de 30 000 €.

Les aides pour un projet en toiture et en cour d'immeuble sont cumulables.

## Vous êtes intéressé-e ?

Inscrivez dès maintenant  
votre copropriété  
sur CoachCopro :

[www.coachcopro.com](http://www.coachcopro.com)

## Comment ça fonctionne ?

**CoprOasis est un dispositif d'accompagnement technique** (information et conseils) **et financier** (aides de la Ville de Paris).

Les subventions sont mobilisables à chaque étape de tout projet visant à perméabiliser les sols, récupérer et valoriser les eaux pluviales et/ou végétaliser au sein d'une copropriété :

- **Études de faisabilité et de conception** : des conseils et une orientation vers des professionnels.
- **Travaux de végétalisation** : d'une cour, d'une toiture et d'une façade, installation d'une cuve de récupération d'eau...

L'Agence Parisienne du Climat, guichet unique de la rénovation des copropriétés à Paris, est la porte d'entrée pour accéder à CoprOasis. Il s'agit d'un service neutre, gratuit et indépendant.